

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique et de la cohésion
des territoires

Arrêté du 6 mai 2024

complétant la composition des jurys des concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable, ouverts au titre de l'année 2024

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié, relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2012-1064 du 18 septembre 2012 modifié, portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs du développement durable et notamment son article 9 ;

Vu les arrêtés du 13 décembre 2012 modifiés, relatifs aux modalités d'organisation, à la nature et au programme des épreuves des concours interne et externe pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury ;

Vu l'arrêté du 31 octobre 2023 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture des concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable ;

Vu l'arrêté du 31 octobre 2023 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture de concours nationaux à affectation locale interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable ;

Vu l'arrêté du 30 janvier 2024 fixant la composition des jurys des concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable, ouvert au titre de l'année 2024 ;

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont adjoints aux jurys des concours interne et externe, en qualité de correcteur ou correctrice des épreuves écrites :

M. Philippe BABIN, ingénieur des travaux publics de l'État,

Mme Christine BRUNEL, ingénieure des travaux publics de l'État hors classe,

M. Philippe FOREST, attaché d'administration de l'État hors classe ;

M. Stanislas GAIGNAULT, attaché principal d'administration de l'État ;

M. Julian LAMARE, attaché principal d'administration de l'État ;

M. Patrick MARTELLI, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,

Mme Gilda POUGEOL, attachée d'administration de l'État ;

Mme Fabienne TROMBERT, attachée d'administration de l'État hors classe.

Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 6 mai 2024

Pour le ministre et par délégation,

La cheffe du bureau des recrutements par concours

Signé

Nathalie LEYNAUD